

Vous êtes salarié en arrêt de travail

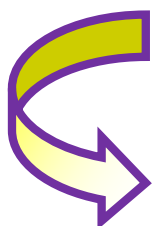
Vous vous interrogez sur vos capacités à reprendre votre activité

Demandez une visite de pré-reprise

Elle est confidentielle, à votre initiative, systématique après 3 mois d'arrêt de travail



Parlez-en dès maintenant à votre médecin traitant



Votre autre contact :

● **Le Service de Santé au Travail Muret Comminges :**

● Muret : tél : 05.61.51.03.88 – contact.muret@sstmc.fr

● Saint Gaudens : tél : 05.62.00.90.90 – contact.saint-gaudens@sstmc.fr